

AU
HOCKEY,
PENSE À TA
SÉCURITÉ

LOI SUR LA SÉCURITÉ DANS LES SPORTS

CASQUE AVEC PROTECTEUR FACIAL COMPLET
ET PROTÈGE-COU **OBLIGATOIRES.**



CHAPITRE S-3.1, R. 1

RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS PROTECTEURS REQUIS POUR LA PRATIQUE DU HOCKEY SUR GLACE

Québec 